

Autres sociétés des beaux-arts.—Les principales organisations d'envergure nationale dans le domaine des beaux-arts, à l'exclusion des musées et des galeries d'art, comprennent :

- L'Association canadienne des dessinateurs industriels
- Le Conseil national d'esthétique industrielle
- La Conférence canadienne des arts
- L'Association canadienne des artisans
- La Société canadienne d'éducation par les arts
- Le Groupe canadien des peintres
- La Corporation canadienne des potiers
- La Corporation canadienne de l'artisanat
- L'Association canadienne des musées
- La Société canadienne des arts graphiques
- La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs
- La Société canadienne des aquarellistes
- La Société canadienne des jardinistes et urbanistes
- La Fédération des sculpteurs sur bois du Canada
- L'Académie royale des Arts du Canada
- L'Institut royal d'architecture du Canada
- La Société des sculpteurs du Canada
- Le *Town Planning Institute of Canada*
- Le Centre canadien des films sur l'art
- La *Community Planning Association of Canada*.

La Galerie nationale du Canada.—Les origines de la Galerie nationale du Canada remontent à la fondation de l'Académie royale des Arts du Canada en 1880. Le marquis de Lorne, alors gouverneur général, qui avait proposé la fondation de l'Académie et y avait participé, lui a assigné la tâche d'établir une Galerie nationale au siège du gouvernement. Jusqu'à 1907, la Galerie nationale relevait directement d'un ministre de la Couronne, mais cette année-là, se rendant au désir du public, le gouvernement a établi un Conseil consultatif des beaux-arts, composé de trois membres et chargé d'administrer les fonds octroyés à la Galerie nationale. Trois ans plus tard était nommé le premier conservateur professionnel.

En 1913, la Galerie nationale a été constituée en société par une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 186) et placée sous la direction d'un conseil d'administrateurs, nommé par le gouverneur général en conseil et chargé d'encourager le public à s'intéresser aux arts et de faire avancer les arts dans tout le pays. Ainsi dirigée, la Galerie a considérablement augmenté ses collections et est devenue une institution digne de renommée internationale. Aujourd'hui, l'administration de la Galerie relève du Secrétaire d'État. Le conseil d'administration, maintenant composé de neuf membres représentant toutes les parties du Canada, se réunit deux fois par an. L'année 1960 a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la Galerie. Toute la collection nationale ainsi que le personnel et le matériel sont entrés dans les locaux modernes du nouvel édifice Lorne, au centre d'Ottawa, qui dispose d'espace suffisant et bien éclairé pour suspendre les tableaux de la collection permanente et exposer des collections itinérantes.

Les collections de la Galerie sont sans contredit de bon goût et d'excellente qualité. Elles se composent d'œuvres représentatives des origines d'où découlent les traditions canadiennes. La collection d'art canadien, la plus vaste et la plus importante qui soit, s'accroît continuellement par l'achat d'œuvres aux biennales d'art canadien ou à d'autres sources. Parmi les collections des grands maîtres figurent 12 œuvres importantes acquises de la collection Liechstein, de vastes collections relatives à la guerre, la collection Massey (présentée à la Galerie durant la période 1946-1950 par la Fondation Massey), une collection d'œuvres françaises, des estampes et des dessins, et des œuvres de finissants de l'Académie royale canadienne des Arts. La collection d'estampes et de dessins compte maintenant plus de 5,000 pièces. Les services de la Galerie comprennent une bibliothèque de référence, accessible au public et contenant plus de 10,000 volumes et périodiques sur l'histoire de l'art et sur des sujets connexes.

Le Laboratoire national de restauration et de recherche scientifique, établi en 1964, fournit des renseignements techniques sur les œuvres d'art provenant de collections pu-